

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00059 Numéro SIREN : 817 722 986 Nom ou dénomination : 3D NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2021 sous le numéro de dépôt 2538

3D NEGOCE

1, rue Pont des Cordeliers

54200 TOUL

26/02/2021

Greffes du Tribunal de Commerce de
Nancy

Rue du Général Fabvier

BP 30 108

54003 NANCY CEDEX

Concerne : 3D NEGOCE

Monsieur le greffier,

Nous vous adressons conformément aux prescriptions de l'article 293 AL 1 du décret de 1967
modifié par le décret du 1^{er} mars 1985, un exemplaire :

- Du bilan et du compte de résultat au Cliquez ici pour entrer une date.
- De l'annexe ;
- Du rapport de gestion ;
- De l'AGO du : 15/12/2020
- D'un chèque de 50.15 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012019

et clos le 31122019

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime simplifié d'imposition

X

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Régime réel normal

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

3D NEGOCE

Adresse du siège social:

SIRET

8 1 7 7 2 2 9 8 6 0 0 0 1 2

54200 TOUL

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%

0

Bénéfice imposable à 28%

Déficit

Bénéfice imposable à 15%

4463

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Pôle de compétitivité, art. 44 undecies

Entreprises nouvelles, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

X

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: 23092020

Lieu TOUL

Qualité et nom du signataire:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise 3D NEGOCE Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 54200 TOUL

Numéro SIRET * 8 1 7 7 2 2 9 8 6 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>31122019</u>	<u>31122018</u>
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	ACTIF				
	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
		3468	618	2850	2233
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
		75		75	75
	Total I (5)	044	048	2925	2308
		3543	618		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	4010	12241
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	12677	3726
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	16687	15967
		13837			
Total général (I+II)		110	112	19612	18275
		17380	618		
CAPITAUX PROPRES	PASSIF				
	Capital social ou individuel *	120		100	100
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		3 345	3345
	Résultat de l'exercice	136		3791	2645
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		7236	6090
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II				
	Emprunts et dettes assimilées	156		4889	9199
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2570	735
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	4917	2251
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		12376	12185
	Total général (I + II + III)	180		19612	18275
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Page 4

Formulaire obligatoire (article 102, Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3D NEGOCE

Exercice N clos le

31/12/2019

Exercice N-1 clos le

31/12/2018

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	210	967
	Production vendue	biens	215	214		
		services *	217	218	29500	18527
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(3500)	(4000)
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	78	78
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	26078	14605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	19223	3563
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	1729	1539
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	309	309
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	20	26
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	21281	5437
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	4797	9168
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280	1	1
	Produits exceptionnels			290		
	Charges financières			294	334	215
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348			
	Impôts sur les bénéfices *			306	669	1343
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	3794	7611
	B - RÉSULTAT FISCAL			312	3794	314
Régime d'impôt	Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			316		
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			318		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322		
	Provisions non déductibles *			324		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			330	669	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	248	251		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	998		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprise nouvelle (44, septies)	986	987	127	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	989	991	990	
	ZFA (44, septies)	345	344	346	992	350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	4460	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370	4460	372

Formulaire obligatoire (article 302, Section A des du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3D NEGOCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobiliations corporelles	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406					
		Autres	410	412	414	416					
		Terrains	420	422	424	426					
		Constructions	430	432	434	436					
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	2 851	2 851			
		Installations générales, agencements divers	450	452	454	456					
		Matériel de transport	460	462	464	466					
		Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476					
	Immobiliations financières	480	75	482	484	486	75	75			
TOTAL		490	2 926	492	494	496	2 926	2 926			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobiliations corporelles	Immobiliations incorporelles	500	502	504	506						
		Terrains	510	512	514	516					
		Constructions	520	522	524	526					
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	309	532	309	534	618			
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546					
		Matériel de transport	550	552	554	556					
		Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566					
	TOTAL		570	309	572	309	574	618			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobiliations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591			
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise :

3D NEGOCE

1 rue pont des Cordeliers

54200 TOUL

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉFINITION DE L'ANNEXE

L'annexe L123-12 du Code du Commerce fait obligation à tous les commerçants – personnes physiques et personnes morales d'établir une annexe dans le cadre de l'établissement de leurs comptes annuels.

Le contenu de cette annexe, qui résulte de la réglementation doit faire apparaître :

- Certaines informations obligatoires quelles que soit leur importance ;
- D'autres informations, d'importances significatives, et nécessaires à l'obtention d'une image fidèle de l'entreprise.

RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE

I. D'ORDRE GÉNÉRAL

- 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE*
- 2. MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION*
- 3. CHANGEMENT DE MÉTHODES*
- 4. INFORMATION RELATIVE AU CICE*

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

- 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*
- 2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES*
- 3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES*
- 4. STOCKS*
- 5. CRÉANCES*
- 6. VALEURS IMMOBILIÈRES DE PLACEMENT*
- 7. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE – PRODUITS À RECEVOIR*

III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF

- 1. CAPITAL SOCIAL*
- 2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*
- 3. DETTES*

IV. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES

V. CONCERNANT DES RUBRIQUES DE PRODUITS

VI. AUTRES INFORMATIONS

- 1. ENTREPRISES LIÉES*
- 2. MÉTHODES DE RÉÉVALUATION*

I. ORDRE GENERAL

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant

2. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes ont été établis selon les principes généraux de continuité d'exploitation, de l'indépendance des exercices, de prudence et d'image fidèle.

3. CHANGEMENT DE METHODES

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 0 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Voir tableau 2054 et 2055

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF (suite)

3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :75 euros

4. STOCKS

STOCK DE MARCHANDISES :0 euros

TRAVAUX EN COURS :0 euros

5. CRÉANCES

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS : 1160 euros

AUTRES CRÉANCES : 12677 euros

ÉTAT IMPOT/BÉNÉFICE 669 euros

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF (suite)

6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

NÉANT

7. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE – PRODUITS À RECEVOIR

VOIR DÉTAILS JOINTS

COTISATIONS	
ASSURANCES GÉNÉRALES	570
PAGES JAUNES	
LEASING	
RSI	
CSG DÉDUCTIBLE	
LOYER	
LOCATION MOBILIÈRE	
COTISATIONS	
PARKING	
TOTAL	570

III. CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF

1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 1 00 euros.

2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

3. DETTES 7459euros

EMPRUNT AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : 4889 euros

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS : 2570euros

AUTRES DETTES

CLIENTS0 euros

IV. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES

NEANT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 00 €
« 3D NEGOCE »
Siège social : 1 rue ponts des Cordeliers
54 200 TOUL
RCS : 817 722 986

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 12 2020**

L'an deux mil dix-neuf
Le 20 juin à onze heures,

Les associés de la société « 3D NEGOCE »
Société à responsabilité limitée au capital de 1 00 €
Dont le siège social est situé à TOUL, 1, rue Pont des cordeliers
Se sont réunis au siège au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation
faite conformément aux statuts ;

Etaient présents :

Monsieur GUMILA Sébastien
Monsieur ALPKIRAY Eric

L'assemblée est présidée par Monsieur ALPKIRAY Eric, Gérant

Le président constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des
parts sociales,
Et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions extraordinaires
conformément à l'article 23 des statuts.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du gérant
- l'inventaire, le bilan et le compte de résultat de résultat de l'exercice clos le 31
décembre 2019
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis la présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

- lecture du rapport du gérant
- quitus au gérant

- approbation du bilan du rapport et des comptes arrêtés au 31 décembre 2019
- affectations des résultats.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance. La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, la Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu le rapport de la gérance approuve les comptes de l'exercice au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés et donne quitus au gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Le bilan arrêté au 31 décembre 2019 se soldant par un bénéfice de 4460€

Les membres du bureau décident d'affecter ce résultat comme suit :

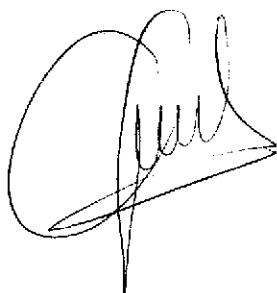
- Au compte « REPORT A NOUVEAU » la somme de 4460€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

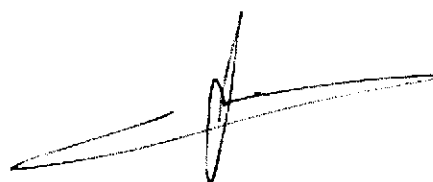
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Monsieur GUMILA Sébastien



MONSIEUR ALPKIRAY Eric



Société à responsabilité limitée au capital de 1 00 €
« 3D NEGOCE »
Siège social : 1 rue ponts des Cordeliers
54 200 TOUL
RCS : 817 722 986

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 DEC 2020**

FEUILLE DE PRESENCE

Monsieur	GUMILA Sébastien	50parts
Monsieur	ALPKIRAY Eric.....	50parts
Total		100 parts

